



Réseau des Etablissements d'Enseignement Supérieur et des Institutions de Recherche d'Afrique Centrale

Siège : Université de Douala, Carrefour Ange Raphael - Boite Postale 2701 Douala - Cameroun
Tel./Fax. +237 233 401 126- Courriel : reesirac@gmail.com, www.reesirac.org , infos@reesirac.org

**ASSEMBLEE GENERALE DU RESEAU DES ETABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE
D'AFRIQUE CENTRALE (REESIRAC)
21-22 DECEMBRE 2018**

COMMUNIQUE FINAL

Dschang (Cameroun), le 22 décembre 2018

Les Recteurs des Etablissements d'Enseignement Supérieur et des Institutions de Recherche d'Afrique Centrale (REESIRAC) ou leurs représentants, se sont réunis les 21 et 22 décembre 2018 à Dschang (Cameroun) sous la Présidence de Monsieur le Professeur Marc-Louis ROPIVIA, Recteur de l'Université OMAR BONGO de Libreville (Gabon) et par ailleurs Président dudit Réseau.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par deux allocutions à savoir les souhaits de bienvenue de Monsieur le Recteur de l'Université de Dschang, Secrétaire Général du REESIRAC et hôte des travaux, et le mot de Monsieur le Président du réseau.

Dans son propos, le Président du REESIRAC a dégagé les grands axes de réflexion à savoir : l'actualisation du plan d'action 2019-2021, l'accélération du projet de confection de la carte universitaire, l'élaboration d'un plan stratégique de développement, la conception et la réalisation du site web du REESIRAC, et le point sur l'assurance qualité dans les universités.

Il a reconnu, au-delà des difficultés liées à l'obtention de l'agrément de fonctionnement et au financement des activités prévues dans le plan d'action, des avancées appréciables et a pour cela tenu à remercier sincèrement et chaleureusement l'Agence Universitaire de la Francophonie pour le soutien et l'appui logistique importants qui a permis la tenue de cette Assemblée Générale.

Sa reconnaissance a également été adressée au Recteur de l'Université de Dschang pour la préparation, l'accueil et le déroulement des travaux.

Il répondait ainsi aux vœux chaleureux de bienvenue adressés à tous les membres par Monsieur le Secrétaire Général, hôte des travaux.



Après cette cérémonie d'ouverture, les participants ont planché sur le bilan et les orientations du REESIRAC, fait le point sur le règlement des cotisations des membres, évoqué les avancées sur le travail des Commissions spécialisées avant d'adopter pour cette première partie des travaux et après des échanges nourris et enrichissants, les résolutions suivantes :

Résolution n°1/REESIRAC AG2/2018: Sur la base des difficultés de fonctionnement relevées par le Secrétaire Général, et le point fait sur le règlement des cotisations des membres, les dispositions des Articles 20 et 22 des Statuts du REESIRAC relative aux attributions du Président et du Trésorier s'agissant de la gestion financière du REESIRAC, sont modifiées ainsi qu'il suit : les membres de l'Assemblée Générale valident à l'unanimité la désignation de Monsieur le Secrétaire général du REESIRAC, comme unique gestionnaire du compte du réseau domicilié dans la structure financière AFRILAND FIRST BANK, Agence de Dschang.

Résolution n° 2/REESIRAC AG2/2018: S'agissant de l'Assurance-Qualité, les membres s'engagent à désigner leur point focal dans ce domaine et à transmettre leurs noms et adresses au Secrétariat Général dans le but de créer un Réseau d'échanges et de partage des bonnes pratiques dans les Universités et Institutions de recherche.

Résolution n° 3/REESIRAC AG2/2018: Evoquant les avancées sur le travail et le fonctionnement des Commissions Spécialisées, les membres ont pourvu à l'attribution des Commissions de la façon suivante :

- Commission Recherche et Innovation : Congo-Brazzaville, avec pour Président, le Professeur Paul LOUZOLO KIMBEMBE ;

- Commission Assurance-Qualité : Burundi (désignation du responsable en attente) ;
- Commission LMD : Cameroun (désignation du responsable en attente) ;
- Commission Technologie, Information et Communication : Guinée Equatoriale(désignation du responsable en attente) ;
- Commission Documentation : République Centrafricaine, avec pour Président, le Professeur Jean Laurent SYSSA MAGALE.

Résolution n°4/REESIRAC AG2/2018: S'agissant de l'harmonisation des curricula dans l'espace Afrique Centrale, les membres de l'Assemblée Générale conviennent de l'intérêt d'organiser des séminaires de renforcement des capacités en collaboration avec la CEMAC et la East AfricaCommunity.

Résolution n°5/REESIRAC AG2/2018: Au sujet des cotisations des membres les membres s'accordent sur le fait des 1 000\$ soit cinq cents mille Francs CFA (500 000) sont attendus à compter de la date d'adhésion.

Ces résolutions ont été accompagnées des recommandations suivantes :

Recommandation n°1/REESIRAC AG2/2018: Les membres présents à l'Assemblée Générale s'engagent à être dans leur pays respectifs des relais efficaces du REESIRAC dans la sensibilisation, la collecte et la diffusion des informations concernant le Réseau. Ils mettront à la disposition du Secrétariat Général, les adresses des Universités et Institutions de Recherche susceptibles d'être membres du Réseau.

Recommandation 2°/REESIRAC AG2/2018: Le Secrétariat Général du REESIRAC devra mettre à la disposition de toutes les Universités et des Institutions de recherche membres ou en devenir, les Statuts, le Règlement Intérieur et toutes

les autres fiches susceptibles de les identifier, notamment dans le cadre de l'élaboration de la carte universitaire du REESIRAC.

Recommandation n° 3/REESIRAC AG2/2018: Les membres conviennent de la nécessité pour le Conseil Exécutif (Président, Secrétaire Général et Trésorier) d'effectuer en 2019, une tournée de sensibilisation au Secrétariat Général de la CEEAC, et au sein de l'espace CEMAC, et particulièrement dans les pays des grands Lacs (Rwanda, Burundi). Au regard de la situation financière du Réseau, les membres ont recommandé que le Bureau Exécutif se rapproche entre autres, de l'Agence Universitaire de la Francophonie, et du Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale pour la recherche des financements nécessaires.

La seconde phase des travaux de l'Assemblée Générale a été ouverte par l'exposé du Professeur Martin TCHAMBA sur le thème « *les services à la communauté : troisième mission de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : état des lieux, enjeux et perspectives* ». Au terme des échanges qui ont suivi l'exposé, les membres ont adopté la recommandation suivante :

Recommandation 4°/REESIRAC AG2/2018: Les participants ont souhaité l'adhésion du REESIRAC au Réseau des Professionnels du Service à la Communauté en Afrique Centrale et Grands Lacs.

Le second exposé de cette phase a porté sur « *Le partage d'expérience en matière de politique qualité* ». De la présentation du Professeur Brusil Miranda METOU, experte AUF/CAMES, et à l'issue des échanges, il a été convenu ce qui suit :

Recommandation 5°/REESIRAC AG2/2018 : les membres invitent le REESIRAC à intégrer dans ses rencontres les thèmes sur la politique de l'Assurance Qualité, et les Universités à multiplier des séminaires sur l'Assurance Qualité.

Le troisième exposé de cette phase présenté par le Professeur Thomas TAMO TATIETSE, Ingénieur Polytechnicien a porté sur « *Le partage d'expérience en matière d'élaboration d'un plan stratégique de développement* ». Après les discussions et le partage d'expérience quant à l'élaboration du Plan Stratégique de Développement (PSD), les recommandations suivantes ont été formulées :

Recommandation 6°/REESIRAC AG2/2018 : Les membres suggèrent à tous de réaliser un plan stratégique de développement (PSD), et lorsque celui-ci existe, de le faire valider en interne et en externe.

Recommandation 7°/REESIRAC AG2/2018 : Les membres suggèrent, lorsque cela est possible, l'affichage de la Vision du plan stratégique de développement (PSD), à l'entrée de l'institution d'enseignement ou de recherche.

Les participants ont ensuite procédé à la relecture du plan d'action, et après les échanges, ils l'ont actualisé et adopté la résolution suivante :

Résolution n°6/REESIRAC AG2/2018: Les membres adoptent le Plan d'action actualisé pour la période 2019-2021, joint en annexe.

S'agissant du site web du REESIRAC, l'esquisse présentée avec l'adresse www.reesirac.org a séduit tous les membres. L'exposé de l'expert a alors permis de suggérer des innovations ou des orientations afin d'en améliorer la qualité, la visibilité et les contenus. Sur cette base, deux recommandations et une résolution ont été arrêtées :



Recommandation 8°/REESIRAC AG2/2018 : Les membres ont souhaité, afin de sortir du « *ghetto scientifique* » de nos universités et instituts de recherche, que soit créé un espace dédié aux productions scientifiques sur le site du REESIRAC, avec les références bibliographiques.

Recommandation 9°/REESIRAC AG2/2018 : Les membres ont suggéré que les universités rendent aussi visible le site du REESIRAC sur leurs propres sites internet.

Résolution 7°/REESIRAC AG2/2018 : les membres valident l'ajout sur le site web du REESIRAC des logos de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC), de la Communauté Economique des Etats Afrique Centrale (CEEAC), ainsi que les liens qui renvoient au site du CAMES.

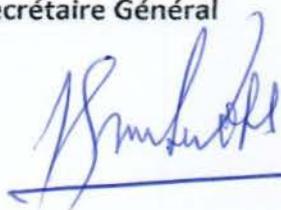
Enfin, les participants ont suivi la présentation du Trésorier au sujet de la révision de la facture à adresser aux différentes institutions pour s'acquitter de leurs cotisations, et ont pris la résolution suivante :

Résolution 8°/REESIRAC AG2/2018 : Les membres adoptent à l'unanimité le modèle de facture présenté par le Trésorier du REESIRAC. Ils invitent le Trésorier à le faire parvenir instamment à toutes les universités et instituts de recherche pour paiement.

Les travaux se sont achevés à la grande satisfaction des participants.

Fait à Dschang, le 22 décembre 2018

Le Secrétaire Général



Pr Roger TSAFACK NANFOSSO

Le Président



Pr Marc-Louis ROPIVIA

